

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service de l'eau
Direction de l'épuration des eaux usées

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant **13 h 30** à la date ci-dessous, dans les locaux du Service du greffe situés dans l'édifice Lucien-Saulnier, 155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée, Montréal (Québec) H2Y 1B5 pour :

Catégorie : Travaux de construction

Appel d'offres : SP21036-BF0000-C

Descriptif : Travaux de remise à niveau des systèmes d'incinération des boues n° 1 et n° 3 à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte

Date d'ouverture : Mardi 13 juillet 2021

Dépôt de garantie : 10 % de la valeur de la soumission

Renseignements : Pour toute question, s'adresser à Éliane Clavette au : deeu_ao_questions@montreal.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 11 juin 2021.

Visite obligatoire : Non ou Oui, obligatoire

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux du Service du greffe, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 11 juin 2021

Le greffier de la Ville,

Emmanuel Tani-Moore, avocat

Journaux de publication : Le Devoir___ Autre à préciser* : _____

Système à deux enveloppes : oui _____ non _____

Autre information utile aux fins du traitement des soumissions ? _____

*Toute publication additionnelle est aux frais du requérant.

Version avril 2019